



EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE ARBITRES ET CS – AIDE FINANCIERE LIGUE

La ligue BFC Judo attribue la somme de 40 € aux arbitres et commissaires sportifs afin de les aider à s'équiper d'une tenue réglementaire dans les deux cas suivants :

- passage à un niveau supérieur d'arbitrage ou de commissaire sportif,
- rééquipement obligatoire suite à la modification du règlement (niveau F4/N4 uniquement).

Merci de remplir le formulaire :

Nom : Prénom :

Club :

N° de licence : N° Tél :

Mail :

Grade judo :

Motif de la demande de prise en charge : arbitre commissaire sportif

passage à un niveau supérieur : régional F2/N2 interrégional F3/N3 national F4/N4

Grade attribué le Lieu :

rééquipement obligatoire pour le niveau F4/N4

Motiver la demande :

.....

Pour bénéficier de cette aide, merci de le retourner par courrier à :

Ligue BFC Judo / Maison Régionale des Sports / 3 avenue des Montboucons / 25000 BESANCON

ou par mail à : ligue.besancon@bfc-ffjudo.com.

Accompagné des justificatifs d'achat (veste, chemise, cravate, etc.).

La somme sera versée après validation de la commission d'arbitrage et du responsable ligue.

Signature du demandeur :

Accord	Mode d'envoi et date :
Commission arbitrage :	
Responsable ligue :	